

Procès-Verbal

Du Conseil d'Administration de l'UVPO

Du jeudi 16 février 2023 à 10h

La Grande Motte

MEMBRES ADHERENTS PRESENTS

PALLARES Serge	Président	Directeur retraité
BERNADI Marc	Secrétaire Général	Directeur retraité
RUIZ Gaby MATTIA Marie-Hélène BOURRIQUEL Laurent WEISS Pierre	Trésorier	AGDE Directeur retraité
RODRIGUEZ Didier		AIGUES MORTES/GRAU DU ROI
PARRA Antoine SANZ Julie	Vice-Président	ARGELES-SUR-MER
LODA Stéphane PORTES Jean-Marie LOCTIN Valérie	Vice-Président	CANET EN ROUSSILLON
MILHAU Muriel NICE Mathieu	Vice-Présidente	CAPESTANG POILHES
CHABERT Sabine		CASTELNAUDARY
DE HARO Elise DE HARO Martial		CERBERE
BOUSQUET Jean-François POLAT Erhan		COLOMBIERS
GHIO Gérard RAYMOND Jean-Christophe		FLEURY LES CABANES
MOLTO Jean-Louis DELALAUBIE Jacques		FRONTIGNAN
ESPUCHE Christiane LEBOIS Didier COLENSON Carole		GALLICIAN
NICLOT Marie-Claude		GRUISSAN
ROSSIGNOL Stéphan REY Bernard PALLIER Éric CHONVILLE Catherine		LA GRANDE MOTTE
ROGER Ariane		LAUDUN L'ARDOISE
HELIOT Clément		LE BARCARES
JOUANAUD Carine FRATH Stéphane		LEUCATE
FABRE DE ROUSSAC Marie-Christine		MARSEILLAN
BALZAMO Dominique		MAUGUIO-CARNON

PAGEL-GRECHI Cyril	Secrétaire Adjoint	
LEBESSOU Claude BARRAIS Anthony		NARBONNE-PLAGE
ROZELET Michel GABAUDAN Philippe		PALAVAS-LES-FLOTS
RICO Jean-Pierre PARAME Willy		PEROLS
CRAUSTE Robert PERRIN Jean BRUNET Jean-Romain HOLT Valérie CAVAILLES Michel		PORT-CAMARGUE Directeur retraité
PUECH Stéphane PUECH Lydie		PORT LA NOUVELLE
HERVIEU Cyril		PORT- VENDRES
DAUBI Marion GONZALEZ François		SETE LES QUILLES
MALAGOLA Philippe LUAIS Fabien		SETE SUD DE France
ANDRIEU Jacques HERAIL Michel MULLER Jean ESCROUZAILLES Stéphan		BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN
GUILLELMET Jean-Marc		CCI OCCITANIE
CASSAN Anne-Sophie CHABROL Anne		UVPO

PORTS DONT LES MEMBRES SONT EXCUSES

BANYULS SUR MER
BEUCAIRE
CARCASSONNE
LATTES
MEZE
SAINTE MARIE LA MER
TOULOUSE ST SAUVEUR
VENDRES CHICHOULET
VIAS

MEMBRES ABSENTS AYANT DELEGUE UN POUVOIR

D'ETTORE Gilles SANZ Julie LLOBET Guy FIGUERES Nicolas LACAS Frédéric	AGDE ARGELES COLLIOURE SAINTE MARIE LA MER SERIGNAN
---	---

INVITES PRESENTS

CODORNIU Didier TCHAKERIAN Marie PIERRE Marion NETTER Sarah LICARI Marie-Laure MAGNIN Hervé EMMANUELLI Ester BROQUERE Marion MITSIALIS Jean	REGION OCCITANIE SGAR OCCITANIE CONSEIL DEPARTEMENTAL 66 PNM DU GOLFE DU LION CPIE BASSIN DE THAU FNPP
---	---

LEPLAT Karine
PHILIPPE Guillaume
BARDIN Isabelle
LAMOULERE Jacques
SOUCHE Jean-Claude
IDIRI Wolfgang
DIJOL Frédéric
GUILHAUMON Paul
MICHEL Philippe
MORVANT Frédéric
SAURY Frédérique
FAUGERE Eric
CLANET Jean-Pierre
BRUSSET Christophe
MARILLY Maryline
MARAIS Geneviève
LACROIX Isabelle
BLOUET Charles
GUILABERT Loïc
MESA Gilles
MUNIER ESPESE Isabelle
DELPRAT Guy
CALMON Cédric
CASSAN Harmonie
JEAY Eric
BOULADOU David
RIONDET Stéphane
CAZEAUX Jean-Marc
PALMIERI Sabrina
GUAIS Yann
GALVAN-TORNEL Paola
GAILLARD Patrice
DE BOISLAVILLE Louis
LE HEL Mathis
LEGRAIN Stéphane
GRECO Julien
COURDESSES Gilles
SIRECH Philippe
CUILLE Pierre
CANGUILHEM Mathieu
MALABAVE Bruno
BOUTRY Xavier
PITOU Frédéric
MOREL Thierry
CILLER Nicolas
POMA Pierre
CALAIS Gabriel

INM
CAMPUS DU NAUTISME
POLE MER MEDITERRANEE
EMSYS
ECOLE DES MINES D'ALES
ESCALES A SETE
EOL'LIEN

INTERNATIONAL MULTIHULL
SHOW 2023
SPL L'OR AMENAGEMENT
ALIZEE SOFT

AQUA SUPERPOWER

AQUATECH INNOVATION

AR MARINA/DATACOMSYS

BPS/CREDIT MARITIME

CITEOS PERPIGNAN

CITEOS TRAVESSET

DEPAGNE

ECOCEAN
FALCO

FAUCHE
IZYSEA

LE LIEGE BLEU

SOTREM/MARINA 360
NAUTIC SPOT
NICOLLIN

SMARTWATERS
URETEK
VINCI CMF

ORDRE DU JOUR

- 1/ Validation du PV du CA du 6 octobre 2022 ;
- 2/ Présentation du plan d'actions 2023 ;
- 3/ Validation du budget prévisionnel 2023 ;
- 4/ Point sur les commissions thématiques UVPO ;
- 5/ Etat des lieux sur la valorisation des sédiments de dragages par JC. SOUCHE (Ecole des Mines d'Alès) ;
- 6/ Présentation du projet EOL'LIEN par F. DIJOL ;
- 7/ Intervention de W. IDIRI sur « Escales à Sète 2024 » ;
- 8/ Présentation de l'International Multihull Show 2023 par P. MICHEL ;
- 9/ Informations et questions diverses :
Présentation des nouveaux partenaires de l'UVPO

1- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 06/10/2022 (Par Serge PALLARES, Président)

Le dernier Conseil d'Administration s'est tenu le 6 octobre 2022 à Argelès-sur-Mer. Le quorum étant atteint, le Président propose l'approbation de son procès-verbal.

ADOpte A L'UNANIMITE

2- PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS 2023 (Par Anne-Sophie CASSAN, Déléguée Générale)

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PORTS DANS LES LABELS ET CERTIFICATIONS DE LA FILIERE PLAISANCE :

Le label Qualité Plaisance est en cours d'évolution vers label Qualité Tourisme « option Plaisance » (démarche révisée et pilotée par la FFPP) : un audit externe sera systématique pour tous les ports candidats (NB : 16 ports labélisés en Occitanie)

Certifications « Ports Propres » et « Ports Propres Actifs en Biodiversité » :

15 ports sont engagés dans la démarche en Occitanie : 7 ports sont certifiés « Ports Propres » et 5 ports sont certifiés « PPAB » : le pré-audit d'évaluation est proposé par l'UVPO.

ACCOMPAGNEMENT SUR L'INGENIERIE DE PROJETS & ACTIONS COLLECTIVES :

L'UVPO accompagne les ports dans la recherche de financement :

- Plan Littoral 21, Appel à projets spécifiques régionaux et nationaux, Ports d'Avenir...
- Communication régulière sur les appels à projet, mise en relation avec les personnes référentes, accompagnement sur les projets, etc...

L'UVPO propose d'une action collective « Transition Energétique de la filière Plaisance en Occitanie » cofinancée par Etat/Région (à valider au 1er trimestre 2023), sur le modèle des études précédentes pilotées par l'UVPO (IDEA/développement marketing des ports et Emsys/transition Numérique) à savoir :

- un diagnostic "global" sur la situation énergétique des ports de plaisance en Occitanie, en 2023 ;
- un accompagnement personnalisé : visite sur site, récolte de données complètes, entretien avec le directeur, analyse et rendu d'un rapport de "préconisations" adaptées à la capacité du port, en 2024.

ACCOMPAGNEMENT SUR L'INGENIERIE DE PROJETS & ACTIONS COLLECTIVES :

- Campagnes Ecogestes Méditerranée : pour la 7^e édition, pilotée par le CPIE Bassin de Thau ;
- Campagne Ecogestes « Fluvial » : 3^eème édition
- Accompagnement juridique par un cabinet d'avocats (contrat annuel) : l'UVPO va s'appuyer sur des experts spécialisés dans le droit maritime et les sujets « portuaires » pour répondre aux questions spécifiques des adhérents et pour donner une expertise sur des sujets thématiques récurrents :

- Les « bateaux de plaisance hors d'usage » : proposition d'un « cadre » que chaque port pourra décliner et d'un paragraphe à intégrer dans le règlement d'exploitation.
- La tarification de l'électricité en lien avec la loi LOM : proposition d'une fiche technique.
- La plaisance collaborative : proposition d'un paragraphe descriptif en lien avec le règlement de police de port et le contrat du plaisancier.

- Le Guide FFPP « Gestion de l'eau » réalisé par les cabinets Wiinch x Artelia (un questionnaire a été diffusé aux ports le 5 février). Des livrables seront disponibles au printemps 2023 : ce guide se composera de fiches de synthèse proposant des solutions techniques pertinentes, d'un logigramme simple permettant d'identifier les solutions les plus adaptées à la typologie de port prédéfinie.

- Un groupe de travail Parlement de la Mer « Accessibilité » est animé par M. PIERRE.

Une enquête sur l'« Accessibilité des ports » sera lancée par l'UVPO en mars. Carnon sera un site expérimental sur l'accessibilité tant au niveau du port, de la plage, du centre nautique, des loisirs nautiques (la commune s'est lancée dans la démarche "Destination Pour Tous »). Il conviendra de capitaliser sur l'expérimentation menée par le CD 34 sur le port du Chichoulet avec un éducteur à prévoir avec l'ensemble des ports d'Occitanie.

- Un groupe de travail « Economie Bleue » est animé par N. DOURENS.

Littolab est prévu en mars pour évoquer la mise à jour de l'étude EDATER Economie Bleue en Occitanie et valoriser plusieurs projets « Lauréats de l'AAP Avenir Littoral ».

- Un groupe de travail « Cale de mise à l'eau » est animé par M. BARRAL.

Il a pour objectifs de faire un état des lieux précis de la problématique des cales de mise à l'eau (nombre, répartition territoriales, mode de gestion...), d'en cerner les conséquences économiques, sociales et environnementales, et de proposer les solutions les plus opportunes pour que l'aménagement futur de notre littoral puisse répondre aux attentes légitimes des habitants et des touristes.

- Un groupe de travail « Attractivité des métiers portuaires pour les jeunes et pour les femmes » est animé par M. DE OLIVEIRA.

DEVELOPPER LES COMPETENCES DES AGENTS PORTUAIRES :

Un programme de formations collectives est piloté par l'UVPO (co-financement Région/OPCO Mobilités) : 15 thématiques sont proposées chaque année.

- Le CQP « Agent technique de ports » : la formation est en cours (de décembre 2022 à mars 2023) ;

Une réflexion est en cours avec l'Institut Nautique Méditerranéen sur l'opportunité de mettre en place le CQP « Maitre de Port » pour former les agents « intermédiaires » entre CQP « Agent technique » et le DU.

- La 3ème édition du Diplôme Universitaire « Gestionnaire de ports de plaisance » va démarrer en octobre 2023 et durera 6 mois ;

- Une nouvelle action est envisagée : pour mieux faire connaître les métiers dans les ports de plaisance auprès du public « Jeunes », des vidéos vont être réalisées sur les métiers en tension (grutier) ou nouveaux métiers (gestionnaire de plan d'eau,

responsable commercial...) avec une diffusion possible dans les centres d'orientation, MLJ, campagnes sur Indeed...).

COMMUNICATION ET PROMOTION DES PORTS D'OCCITANIE :

- Le développement d'un annuaire « Adhérents » et « Partenaires » est prévu sur le site Internet « Ports d'Occitanie ».
- Une collection de vidéos va être créée sur les ports d'Occitanie, afin de présenter les travaux réalisés dans les ports, les projets en cours, les sujets spécifiques (innovation, environnement, attractivité des métiers...)
- Le déploiement de la marque « Ports d'Occitanie » est en cours : fanions pour les bateaux des plaisanciers, textiles pour les agents portuaires...
- La 3^e édition du concours photos « Lumière sur les Ports » est lancée, en lien avec le Visa Off et la CCI des Pyrénées-Orientales. Le thème 2023 est « Le féminin dans les ports ».
- Les salons professionnels 2023 :

Salon de Dusseldorf (du 21 au 29 janvier) : M. BERNADI et P. BAYLET (Ad'Occ) ont été présents sur 2 jours.

Salon de Cannes (du 12 au 17 sept) : une délégation UVPO sera présente.

Salon Nautico de Barcelone (du 11 au 15 octobre) : une délégation UVPO sera présente.

Salon du Littoral : 23 et 24 octobre 2023.

Quid du Salon Nautic de Paris en décembre : à voir s'il est pertinent de maintenir notre participation en 2023 ? Ne vaudrait-il pas mieux se concentrer sur les salons régionaux ?

Concernant la participation aux salons régionaux, une délégation de l'UVPO sera présente à chaque salon nautique d'Occitanie (Port-Camargue, La Grande-Motte, Canet en Roussillon, Cap d'Agde).

- Participation aux Contrats de Destination « Littoral » et « Canal du Midi » :
- Copil « Canal du Midi » le 10/01 : M. MILHAU a représenté l'UVPO
- Copil « Littoral » le 17/01 : M. BERNADI et J. SANZ ont représenté l'UVPO
- Création de groupes de travail thématiques :
- Clientèles spécifiques : Yachting Ports d'Occitanie, ports « Multicoques »
- Thématiques : Thalasso ports, ports « Valorisation du Terroir »

PROGRAMME A L'ANNEE DE COLLOQUES, JOURNEES TECHNIQUES ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES :

- Des éductours « Inter-Ports » sont programmés, en lien avec le « Club des Partenaires UVPO » : visites « thématiques » de ports d'Occitanie, destinées aux agents portuaires (à Frontignan le 15 mars et Banyuls le 20 avril). Une délégation de représentants de ports de Catalogne sera accueillie le 22 mars à Canet-en-Roussillon (visite du port, de l'aquarium Oniria, du pôle Nautique, du Campus des Métiers du Nautisme...).
- Une conférence sur le sujet « Tourisme et Plaisance » est en cours d'organisation (sur les nouvelles clientèles, services et innovations, retombées économiques, plaisance collaborative, etc...) en lien avec les cabinets ID-REZO et IDEA (période fin mai/début juin).

- Préparation d'une conférence environnementale « transfrontalière » en septembre en collaboration avec les Parcs Naturels Marins (Golfe du Lion et Creus), et le laboratoire Arago de Banyuls.
- Organisation en octobre d'un colloque sur la « transition énergétique des ports de plaisance » (lieu et date à déterminer).
- Une journée technique « Transition Numérique » aura lieu fin mars avec les partenaires institutionnels et les partenaires spécialisés du « Club des Partenaires »
- Une journée technique est prévue à l'automne sur « Comment mieux gérer le suivi des ouvrages portuaires » en lien avec les partenaires spécialisés, avec des témoignages de gestionnaires de ports d'autres régions.
- La Soirée des Partenaires « UVPO » se tiendra le jeudi 21 septembre à Narbonne (au Domaine de Montplaisir) : Salon « B to B » de 16h30 à 19h15, plénière à 19h30 puis cocktail dinatoire.

Les membres sont amenés à voter.

ADOpte A L'UNANIMITE

3- VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 (Par Serge PALLARES, Président)

BUDGET PREVISIONNEL UVPO 2023		
DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES
Cotisations des ports Adhérents		175000
Subvention Région		88000
Subvention Etat		30000
Club des Partenaires		80000
Cotisation FFPP 2023	52000	
Cotisations diverses	1000	
HONORAIRES <i>S/Total</i>	8300	
Expert Comptable	4000	
Commissaires aux Comptes	4300	
FRAIS FINANCIERS <i>S/Total</i>	3200	
Frais bancaires	700	
Assurances	2500	
DEPENSES MISSIONS UVPO	163000	
Charges de Personnel	96000	
Groupement employeur Chargée de mission	25000	
Frais de Fonctionnement (Tél. Consommables; Loc Bureau)	10000	
Frais divers (Véhicule, déplacements, réception)	32000	
COMMUNICATION/PROMOTION	59000	
Site web UVPO (maintenance/mise à jour/référencement)	4000	
Participation Salons	23000	
Contrats de Destination Littoral/Canal du Midi	6000	
Vidéos thématiques	10000	
Concours Lumières sur les Ports	6000	
Déploiement marque Ports Occitanie	10000	
ACTIONS D'INGENIERIE, ACTIONS SPECIFIQUES	86500	
Appui juridique "annuel"	30 000	
Etude transition énergétique	15 000	
Journées techniques UVPO	6000	
Colloques (tourisme, transition énergétique, gestion environnementale..)	7000	
Eductours ports de plaisance	7500	
Campagne Ecogestes Fluvial	3000	
Soirée des partenaires UVPO	18000	
TOTAUX	373 000	373 000
RESULTAT		0

ADOpte A L'UNANIMITE

4- POINT SUR LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Chaque représentant de port a pu s'exprimer sur les travaux en cours.

Transition Numérique : Cyril PAGEL-GRECHI

Le 23 mars prochain, une journée « Transition numérique » se tiendra à Narbonne.

Suite à l'étude sur la transition numérique dans les ports menée par le cabinet Emsys, les ports volontaires se sont engagés dans la mise en œuvre concrète de cette transition.

Transition Ecologique & Energétique : Fabien LUAIS

La question de la refacturation de l'électricité est à l'étude, au regard des textes législatifs en vigueur.

La gestion des bateaux épaves fait l'objet d'un travail, qui consisterait à mettre en place une procédure pour les évacuer des ports et gérer leur démantèlement et leur recyclage.

Fluvial : Muriel MILHAU

La campagne Ecogestes va être reconduite en 2023 dans certains ports fluviaux, avec le CPIE du Bassin de Thau.

Une vidéo va être réalisée par l'UVPO afin de présenter les bonnes pratiques environnementales et de sécurité à destination des plaisanciers. Chaque port pourra la mettre à disposition des loueurs de bateaux et la diffuser en capitainerie.

L'UVPO a pour ambition de renforcer la place des ports dans la stratégie de VNF, afin qu'un travail puisse être mené conjointement, dans les meilleures conditions.

Emploi/Formation : Jean-Romain BRUNET

En cette période d'inflation, les attentes sont très fortes de la part des salariés des ports. En termes d'évolution des salaires, l'Occitanie est le fer de lance en faveur de la revalorisation du point. Celle-ci peut être financée par l'augmentation des tarifs pratiqués dans les ports.

Le programme de formations proposé au personnel des ports a pour objectifs de le fidéliser et de lui permettre de se réinventer.

Enfin, l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle est un enjeu majeur, où d'autres modèles peuvent être envisagés : télétravail, semaine de 4 jours...

Attractivité/Promotion : Marc BERNADI

La marque Ports d'Occitanie est en cours de déploiement, pour cela, plusieurs outils de communication ont été mis à disposition des ports : plaque d'extérieur, drapeau, carte ancienne à afficher en capitainerie...

Les ports sont encouragés à se saisir de cette marque, notamment à travers leurs propres outils de communication (site web, documents papier, vêtements du personnel...) afin de mettre en avant cette identité commune et d'être visible auprès du grand public.

Pour cela, une charte d'utilisation est en cours de finalisation et sera envoyée aux adhérents afin d'optimiser l'utilisation du logo et de la marque.

Dragages/Valorisation des sédiments : Willy PARAME

La commission travaille principalement sur la mutualisation des opérations de dragage et la valorisation des sédiments. L'aspect scientifique de la valorisation est présenté au point 5 de l'ordre du jour, juste en suivant.

5- ETAT DES LIEUX SUR LA VALORISATION DES SEDIMENTS DE DRAGAGES **(par Jean-Claude SOUCHE, de l'Ecole des Mines d'Alès)**

Suite à un appel à projets en 2019, des travaux sont menés jusqu'à fin 2023 par l'Ecole des Mines d'Alès pour revaloriser les sédiments de dragage.

Plusieurs ports d'Occitanie ont été accompagnés pour intégrer leurs sédiments localement, dans le cadre de leurs travaux d'aménagement ou de rénovation. A noter que lorsque la valorisation est effectuée sur place, les coûts environnementaux et financiers sont réduits au minimum. Cela relève du bon sens.

Pour chaque projet, il est nécessaire :

- d'avoir un espace foncier suffisant pour accueillir les sédiments pendant la période de ressuage ;
- de définir les matériaux à caractériser ;
- de faire le lien avec les besoins de travaux ;
- d'avoir une volonté politique commune.

Une fois ces éléments vérifiés, l'Ecole des Mines peut définir une formule optimisée sur mesure, afin que la proportion des sédiments utilisée dans le béton permette d'obtenir une résistance optimale.

Par exemple, pour Port-Camargue, le béton était constitué de 30% de sédiments.

En Région Occitanie, le schéma directeur des dragages est terminé depuis des années, plusieurs projets sont en cours sur la valorisation des fines (Marseillan avec le Conseil Départemental 34 et la valorisation en travaux routiers ; projet de dragages mutualisés des ports de la baie d'Aigues Mortes et valorisations en piste, béton courant, béton autoplaçant, béton routier etc...).

Sur les dragages en général et la valorisation des fines en particulier, l'Occitanie paraît être en pointe.

6- PRESENTATION DU PROJET EOL'LIEN **(Par Frédéric DIJOL)**

Cette association, au moyen de voiliers de charge, embarque en grosses quantité des marchandises issues de l'artisanat local occitan (vin de Banyuls, riz de Camargue, sel de Gruissan, huile d'olive, bières...) pour les revendre de Port Camargue à Banyuls-Sur-Mer, en passant par les ports de Gruissan, Agde et Sète :

- Au détail à son réseau de consommateurs sensibles à l'origine du produit et à son acheminement ;
- En semi-gros aux restaurateurs des ports qui s'engagent à respecter et valoriser leur territoire ;
- Via des circuits de distribution type AMAP ou circuits-courts.

Les ports qui sont intéressés pour accueillir ce service et prendre part concrètement à la transition écologique en proposant une alternative propre au transport de marchandises de proximité, peuvent se manifester auprès de Frédéric DIJOL ou Paul GUILHAUMON.

7- « ESCALES A SETE » 2024

(Par Wolfgang IDIRI)

Cette association de 400 bénévoles organise tous les 2 ans les Fêtes des Traditions Maritimes en Méditerranée.

Objectifs de la présentation ? A détailler

8- PRESENTATION DE L'INTERNATIONAL MULTIHULL SHOW 2023

(Par Philippe MICHEL)

La 14^e édition aura lieu du 12 au 16/04/23.

Ce salon se tient chaque année à La Grande Motte, en présence de 70 journalistes.

Un kilomètre de pontons additionnels sont installés pour l'occasion. Entre 70 et 80 unités sont négociées chaque année à cette occasion.

9- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

(Par Cyril PAGEL-GRECHI)

C. JOUANAUD, Directrice de Port-Leucate, a été élue Trésorière-adjointe.

K. LEPLAT, directrice de l'Institut Nautique Méditerranée, et G. PHILIPPE, Directeur du Campus des Métiers du Nautisme et de la Plaisance d'Occitanie, sont désignés en tant que personnes qualifiées au sein de l'UVPO, et peuvent être sollicités sur les sujets liés à la formation.

A la Commission Paritaire, Jean-Romain BRUNET est titulaire pour l'Occitanie. Il est possible de désigner un suppléant : Valérie HOLT est nommée à l'unanimité par les membres.

L'UVPO fait désormais partie de la Commission Locale de l'Eau (CLE) en tant que représentant du monde fluvial, ainsi que du SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude).

Point sujet « Sécurité et sûreté », suivi réunion FFPP/Douanes. A expliquer...

Présentation des nouveaux partenaires

9 nouvelles entreprises ont rejoint le Club des Partenaires ces derniers mois : Alizée Soft, Aqua superPower, Citeos Perpignan, Citeos Travasset (Montpellier), Fauché, Izysea, Le Liège Bleu, Uretek et Vinci Construction Maritime et Fluvial.

Alizée Soft est une société « historique » dans le monde de la gestion portuaire édition et distribution du logiciel de gestion des ports de plaisance Alizée.

Contact : Éric FAUGERE.

Aqua superPower est la première société à développer et à installer un réseau mondial de recharge rapide pour le nautisme.

Contact : Christophe BRUSSET

Citeos Perpignan et Citeos Travesset répondent aux attentes des ports dans les domaines de l'énergie, de l'éclairage, de la mobilité décarbonée et de la sécurisation des espaces.

Contacts : Guy DELPRAT pour Citeos Perpignan et Eric JEAY pour Citeos Travesset (Montpellier)

Fauché fournit des services et solutions à l'énergie. La direction Arc Méditerranéen développe les solutions suivantes : Fauché Maintenance, Fauché Digital et Smart Solutions, Fauché « Eco-énergies », dépannage 24/24 et 7j/7.

Contact : Patrice GAILLARD

Izysea propose un dispositif, à destination des plaisanciers voile et moteur, et des capitaineries, qui a pour objet d'optimiser l'accueil des ports d'escale, ainsi que leur gestion annuelle, par une innovation de services.

Contact : Louis DE BOISLAVILLE

Le Liège Bleu propose des bouées de signalisation nautique écoresponsables construites à partir de liège naturel avec zéro composant plastique, entièrement recyclable et 100% écologique.

Contacts : Julien GRECO et Stéphane LEGRAIN

Uretek est inventeur et leader de l'injection de résine polyuréthane expansive, et restaure les structures notamment maritimes et fluviales, permettant ainsi de réparer plutôt que de reconstruire

Contact : Frédéric PITOU

Vinci Construction Maritime et Fluvial est le leader français des travaux maritimes et fluviaux. Sur l'eau comme sur la terre, la qualité de son parc matériel et le savoir-faire de ses équipes lui permettent d'apporter, sur tous les chantiers, des solutions innovantes et performantes.

La signature de la convention de partenariat entre Vinci Construction Maritime et Fluvial et l'UVPO est signée devant l'assemblée par Pierre POMA et Serge PALLARES. Il s'agit d'une convention « Groupe » d'une durée de trois ans.

La séance est levée à 13h00.

Le Président
Serge PALLARES



Le Secrétaire Général
Marc BERNADI

